MIDI-PYRÉNÉES
Axe 3 : SOINS

Prévention des erreurs médicamenteuses, amélioration de la prise en charge médicamenteuse et bon usage

Contexte

3.3% des hospitalisations sont la conséquence d'un événement indésirable grave (EIG) lié au médicament. En 2004 et 2005, le cadre réglementaire s'est enrichi notamment à travers la loi de santé publique introduisant l'obligation de déclaration des effets indésirables graves liés aux soins et le contrat de bon usage des médicaments, des produits et des prestations. Les accidents mortels dûs à des erreurs d'administration renforcent la nécessité d'une formation axée sur la prévention des erreurs médicamenteuses dans les établissements de santé. Suite à la présentation par la DGOS, de la circulaire DHOS/RH4.2009/215 du 15 juillet 2009, les formations facilitant l'appropriation des bonnes pratiques et démarches préventives sont encouragées, la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse évitable constitue une priorité de santé publique.

Objectifs

- Appréhender l'ensemble des facettes qui composent la maîtrise du circuit du médicament
- Comprendre et expliciter les risques et dangers de l'administration médicamenteuse
- Appréhender les principes de gestion des risques applicables
- Comprendre comment se construit un accident
- Participer à la déclaration et à l'analyse de l'erreur médicamenteuse
- Identifier les facteurs humains et organisationnels
- Appréhender les cadres et limites du prescripteur
- Clarifier le positionnement de l'IDE face au médecin au vu de la législation et de la jurisprudence
- Comprendre comment réaliser une analyse d'incident ou d'accident
- Connaitre les outils d'analyse...

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Programme

- Préparation et autodiagnostic des pratiques actuelles (test de positionnement non présentiel)
- Rappel concernant les principes de circuit du médicament

- Gestion des risques et circuit du médicament - comprendre la construction d'un accident
- Les différentes étapes du circuit : prescription - dispensation - stockage - préparation - distribution et administration
- La surveillance pharmaceutique
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Comment réaliser un CREX, comité de retour d'expérience
- Analyse d'un accident iatrogène
- Comment identifier les risques dans son service
- Suivi de mise en oeuvre

Public
Cadres de santé, personnel soignant, IDE, préparateurs en pharmacie hospitalière...

Exercice
2024

Code de formation
SOI05

Nature
AFR

Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1
Du 29 janvier au 30 janvier 2024
ANFH Montpellier
Le 28 février 2024
Jour3
ANFH Montpellier

GROUPE 2
Du 6 juin au 7 juin 2024
Le 28 juin 2024
Groupe 1
ANFH Ramonville Saint-Agne

GROUPE 3
Du 26 septembre au 27 septembre 2024
Le 14 octobre 2024
Groupe 2
ANFH Ramonville Saint-Agne